

H-France Forum

Volume 8, Issue 4 (Fall 2013), No. 2

Dominique Godineau, *S'abrégé les jours. Le suicide en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris: Armand Colin, 2012. 336 pp. Notes, tables, and bibliography. 24€ (pb). ISBN 978-2-200-24969-4.

Review by Déborah Cohen, Aix-Marseille Université

Au plus loin des tentatives statistiques et modélisantes d'illustres devanciers comme Durkheim ou Halbwachs, également distante d'une histoire des idées ajoutant le discours au prestige du discours, Dominique Godineau, traquant dans le grand dédale des archives judiciaires les cas de suicides, et les analysant avec minutie, précision, et finesse, adopte une démarche modeste, dont il ne faut néanmoins pas sous-estimer l'ambition. De même que Pierre Bourdieu se trouvait bien d'« accepter d'avoir un parti pris d'ancillarité, de ramasser les décombres, les petits problèmes qu'abandonnent les grands théoriciens », [1] de même D. Godineau, se plaçant plutôt sous le patronage de Carlo Ginzburg et de ses « traces », n'ignore-t-elle rien de la puissance indiciaire de ces « vétilles », de ces « rebuts de l'observation » (p.12). Si l'angle d'approche paraît restreint, l'ouvrage est donc, à bien des égards, important pour tous ceux qui s'intéressent au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Par dépouillements exhaustifs et par sondages, entre 1700 et 1812, ce sont près de 500 cas d'« homicides de soi-même » (criminalisés jusqu'à la Révolution) qu'ont révélés les papiers des commissaires de police de Paris, environ 75 pour les procès instruits par le Châtelet et plus de 120 pour les procès jugés en appel par diverses cours, majoritairement les Parlements de Paris et de Rennes. Pour le cas parisien, ces données sont recoupées et comparées avec les 300 cas mentionnés par le libraire Hardy dans son journal, entre 1764 et 1789. D. Godineau exploite au mieux ces sources, parce qu'elle en connaît parfaitement le fonctionnement, ce qui lui permet de faire sens des « défauts » mêmes (ainsi du caractère indigent de certaines enquêtes, comprises comme une manière de dissimuler le suicide, ainsi aussi des suicides par eau, forcément minorés dans les archives des commissaires car facilement assimilables à des accidents), sans jamais risquer la surinterprétation. De ce que l'archive ne peut nous dire, D. Godineau ne prétend pas rendre compte : il y a ainsi, dans les formes du rapport à soi et à son corps, à l'autre et à son corps, des spécificités historiques que l'on peut constater sans toujours pouvoir saisir le pourquoi. Pourquoi se trancher le cou, geste qui nous paraît atroce aujourd'hui, est-il plus courant au XVIII<sup>e</sup> ? Pourquoi le cadavre d'un suicidé est-il pendu par les pieds ? À ce genre de questions l'auteur propose un faisceau de réponses plausibles, sans prétendre choisir en l'absence de preuve assurée. Si le lecteur ressort du livre avec des questions encore, c'est que l'auteur n'avait pas les sources pour y répondre. Ainsi ne saurons-nous rien de liens possibles entre protestantisme et suicide : pourtant, deux des plus célèbres affaires judiciaires du siècle des Lumières sont liées au suicide de deux jeunes protestants, Calas et Sirven. Hélas, le corpus de l'auteur ne contient le suicide que de deux protestants, trop peu pour bâtir toute une théorie.

D. Godineau retient le démon de l'interprétation comme elle retient celui de la complaisance : tandis que bien des historiens de la violence, du viol, et du judiciaire écrivent avec un pathos et une délectation dans l'effroi, qui vire parfois au macabre, l'écriture de D. Godineau est efficace et sobre, élégante aussi - rappelant à certains égards, et sans en imiter les effets, celle d'Arlette Farge.

Si les archives, et les pratiques qu'elles donnent à voir, sont au cœur de son travail, D. Godineau n'ignore nullement ce que la littérature des Lumières a pu dire du suicide, de son inquiétude devant une supposée croissance du phénomène, de sa condamnation quasi unanime de la répression à la suite de Beccaria. Si elle évoque quelques mises en scène de suicides « philosophiques », l'auteur ne trouve cependant aucun témoignage direct d'une influence de la littérature sur la réalité des suicides : ainsi Werther n'apparaît-il ni dans les papiers des commissaires ni chez Hardy. Tout juste peut-on noter que les curateurs qui défendent la mémoire des suicidés devant la justice, ainsi que les procureurs chargés de l'instruction des dossiers font, eux, grand usage des traités des Lumières. Aussi, plus

largement, est-ce au suicide comme phénomène culturel que s'intéresse l'auteur, c'est-à-dire aux formes de perception du siècle par lui-même, dans une interaction complexe entre textes et pratiques. Renversant la hiérarchie habituelle qui soumet le réel à la puissance des textes, D. Godineau suggère qu'à bien des égards ce pourrait être la banalisation sociale de l'acte, son accession complexe au statut de question de société qui aurait constitué une source d'inspiration pour les écrivains.

Quelque chose se passe donc, mais avant tout dans les faits et selon une chronologie parallèle à celle de bien d'autres phénomènes, de sorte que c'est dans la complexité de cette trame du changement économique, social et politique, plus que dans une cause précise, que D. Godineau loge l'histoire du suicide. Elle insère le phénomène, que d'aucuns auraient pu décrire comme universel et atemporel, dans une diachronie fine : « une des principales tâches de l'historien, écrit-elle, est de repérer les traces d'évolution » (p. 187). On y retrouve les grandes scissions du siècle : les années 1750, mais aussi et surtout les années 1770, et la Révolution. Les années 1740-50 enclenchent une atténuation nette de la répression, mais qui, marquée par une diminution des poursuites (2/5<sup>e</sup> des procès du corpus sont instruits avant 1740) et non des condamnations (à ceci près que l'exécution de la peine sur le cadavre disparaît et qu'on inhume les suicidés en la manière ordinaire après 1750), ne dit pas son nom. En effet, le changement s'insinue sans être assumé, sans être institutionnellement avoué. Il faut attendre les années 1770 pour qu'on ne condamne plus, ou qu'on acquitte. Ces années, précisément parce que la dimension criminelle s'estompe, sont aussi celles où la déclaration de suicide par des proches augmente, celles aussi où un vocabulaire du bonheur et de son absence font leur place, d'abord dans les écrits des lettrés puis dans les mots laissés par les suicidés eux-mêmes - avec une nette accentuation durant la Révolution. Celle-ci dépénalise le suicide sans débat (25 septembre 1791), puisqu'il ne s'agit alors, l'auteur le montre bien, que de légaliser une situation de fait.

Cette attention à la tendance n'empêche pas D. Godineau d'écrire une histoire qui fait également place à la singularité des contextes particuliers, et évite toute linéarité artificielle : ainsi note-t-elle que la répression connaît quelques moments de reprises, notamment en 1757 (autour de l'affaire Damiens), 1766 (autour du procès du chevalier de la Barre), après 1771 et la réforme Maupeou, ainsi que lors de la réaction thermidorienne avant que ne soit réaffirmée la dépénalisation en 1795.

Pas plus qu'elle n'unifie la chronologie, D. Godineau n'écrase la société : de cet événement qui peut être lu comme ramenant chacun à l'humaine et mortelle condition, elle fait un événement social aux figures diversifiées. Son étude constitue notamment un apport très précieux à une histoire des catégories populaires faite, autant que faire se peut, de leur propre point de vue et non de celui des élites qui les observent. En effet, les sources sont riches : si le suicide est de toutes les classes, les procès sont avant tout faits aux suicidés dont le geste ne peut être omis parce qu'il fut public ou ne peut être maquillé en mort naturelle ou en accident (et D. Godineau construit une belle typologie sociale des manières de se tuer), ceux aussi que protègent moins de liens sociaux, de familiers qui pourraient être affectés, dans leur honneur et leurs biens, par le procès. Ces procès concernent donc au premier chef, outre les militaires, ceux qui se sont défaits en prison plus que les suicidés morts entre les murs d'une demeure bourgeoise, les célibataires et les domestiques, tandis que l'on ne trouve aucun noble dans le corpus.

Munie de ces sources, l'auteur bat en brèche bien des préjugés. Toute une partie des élites sociales du XVIII<sup>e</sup> semble faire de la mort volontaire un privilège de lettrés, depuis le curateur bourgeois qui représente l'accusé au procès et assure qu'« un journalier de campagne simple et grossier » ne peut s'être défait sans que sa volonté ait été altérée, jusqu'à Mercier ou Voltaire refusant aux pauvres la possibilité même de la mélancolie, pour consigner leurs suicides à des raisons économiques. Au contraire, à travers les écrits laissés par les suicidés, les archives montrent, nous dit D. Godineau, que « les angoisses existentielles ne sont pas réservées, n'en déplaît à Voltaire, aux privilégiés » (p. 157). Les dernières années du siècle marquent même clairement une appropriation populaire de la pratique de l'écrit ultime : longtemps rares, les lettres de suicidés artisans ou boutiquiers apparaissent dans les années 1790, et celles des salariés à l'extrême fin du siècle. On ne pourra plus non plus, après *S'abrégé les jours*, comme le faisait par exemple Albert Bayet en 1922,<sup>[2]</sup> continuer à

faire du suicide une conquête bourgeoise sur une religion qui tiendrait le peuple asservi : pour le XVIII<sup>e</sup> siècle en tout cas, les archives ne montrent guère de réprobation populaire autour de ce geste, mais bien plutôt de « bienveillantes réactions d'alerte et d'écoute » (p. 222); et D. Godineau participe par ce livre à l'histoire des sensibilités religieuses en prouvant qu'aucune vision diabolique du suicide ne subsiste dans les couches populaires. Le rapport au suicide des plus démunis n'est donc ni plus empli de terreurs sacrées ni moins plein de raison que celui des privilégiés.

D'autre part, fidèle à son intérêt pour l'histoire des femmes, D. Godineau est attentive à leur place dans les annales du suicide. Présentes dans les archives des commissaires, elles apparaissent peu dans les procès (1/10<sup>e</sup> des cas), pour des raisons multiples : plus encore que les bourgeois, les bourgeoises se tuent probablement dans un espace privé. Les femmes recourent souvent à la noyade qui peut être maquillée en accident. Mais si l'ouvrage établit, à la suite par exemple d'Arlette Farge et Michel Foucault dans *Le désordre des familles*,<sup>[3]</sup> que l'honneur (notamment celui, pour un homme, de payer ses dettes) est un motif partagé par les hommes de toutes les catégories sociales, de manière intéressante, on voit que les questions économiques ne sont jamais abordées par les femmes en terme de l'honneur, alors même qu'elles évoquent, plus que leurs compagnons, les difficultés matérielles.

L'attention aux variations présentes dans une même société prend également la forme, dans le travail de D. Godineau, d'une sensibilité aux variations régionales, avec d'intéressantes comparaisons sur les rythmes parisiens et bretons, qui nuancent la tendance générale commune.

Écrivant une histoire du suicide, c'est de fait au sein de l'histoire des émotions, actuellement en plein renouvellement, que se situe D. Godineau, quoiqu'elle n'engage pas réellement le dialogue avec ce courant – peut-être parce qu'avant la dépénalisation les sources (où témoins et curateurs sont obligés de recourir à la fiction de la folie pour expliquer le geste) ne permettent pas d'évoquer les méandres d'une âme. Cependant, d'une part « plus on avance dans le temps, plus [les suicidés] sont nombreux à dire leurs sentiments » (p. 212), d'autre part l'idée de « chagrin » ou d'« ennui de vivre » ne semble pouvoir se dire qu'après le changement institutionnel de 1791. La rupture des sources du fait précisément de la dépénalisation, et l'impossibilité d'établir des courbes statistiques, interdit malheureusement de mesurer si la nouvelle possibilité de dire son mal être permet de mieux le négocier ou conduit à des suicides plus nombreux, et ainsi d'engager le débat avec les études de W. Reddy sur l'importance de la disponibilité de certains mots pour pouvoir vivre certains états subjectifs.<sup>[4]</sup> Ce que montre en revanche D. Godineau c'est que, dans un siècle où s'est affirmé le mariage d'amour, le dépit sentimental peut devenir cause de suicide – plus nettement et moins tardivement dicible pour les femmes, plus nettement et plus tôt présent dans la littérature ou chez Hardy que dans les motifs énoncés par les suicidés ou leurs proches.

Sur les formes de sensibilité à la mort, je formulerai une petite réserve, qui concerne ce que D. Godineau dit de la curiosité. Certes on la suit bien lorsqu'elle évoque le rôle de la rumeur pour diffuser la nouvelle des suicides ; en revanche, l'idée d'une curiosité macabre qui conduirait les gens du peuple à se rendre à la Morgue visiter les cadavres, qu'elle soit accréditée par Hardy ou par les commissaires (p. 225), me paraît devoir être traitée avec plus de précaution, tant elle relève du poncif de l'époque sur la cruauté des pauvres.

Mais c'est surtout à mesurer la balance entre sentiments privés et émotions collectives qu'excellente D. Godineau, montrant combien les périodes de confiscation du politique par les élites sont propices à un style très sentimental dans les lettres de suicidés (ainsi, sous le Directoire) ou combien les formes de la folie privée disent quelque chose de la société où elles s'inscrivent. L'auteur a notamment de belles pages (pp. 161-4) sur les formes différenciées de la paranoïa dans l'Ancien régime et pendant la Révolution française.

Le dernier chapitre, « Suicide et événement », est presque entièrement consacré au suicide durant la Révolution française. Si la Révolution n'a pas exalté le suicide de manière systématique, D. Godineau remarque tout de même le caractère particulier de ce moment où l'on croyait devoir « vivre libre ou mourir », de sorte que le suicide put devenir un symbole de liberté, en revivifiant le modèle antique

du suicide héroïque. Il y a d'abord tout un ensemble de pages très intéressantes sur les suicides plus ou moins spectaculaires d'officiers ou de dirigeants politiques de tous bords (Girondins, Montagnards au 9 thermidor, « martyrs de prairial ») faisant du suicide une forme de « jugement des juges », une manière de soustraire leur mort à l'ennemi quand toute autre revanche politique semble fermée (donc surtout en thermidor an II et prairial an III). Mais l'ouvrage révèle surtout l'ampleur des suicides de simples particuliers et réfléchit aux corrélations subtiles entre crises économiques, état des forces politiques et suicides. Travaillant avec précision sur la très grave crise économique de l'an III, qui débouche sur une véritable famine, D. Godineau montre, parallèlement aux appels à l'insurrection, l'augmentation des suicides directement liés à la misère, dans un temps de réaction politique et de violente montée de l'inégalité sociale. Les trois quarts des gestes suicidaires de ce moment sont, significativement, accomplis dans la rue, comme pour bien inscrire le geste, qui pourrait sembler si privé, dans une rage sociale et politique partagée, comme pour, à l'image des suicides des héros politiques, en faire autant de formes d'accusation d'un gouvernement qui a oublié le peuple et la Révolution (même si l'on peut regretter que les données aient manqué pour comparer avec d'autres grandes crises, comme 1709, en des temps où la protestation politique était moins pensable). Après prairial et l'échec de l'insurrection, on a toute une série de suicides directement politiques de Parisiens, désespérés de voir mourir la Révolution : ces suicides là, ceux de la révolte impossible, ne sont plus les mêmes, ils ne se font plus en public - mais comme les précédents, ils révèlent que « le suicide politique n'a pas été l'apanage de dirigeants pétris d'histoire ancienne » (p. 287). Lorsqu'il se formule explicitement comme politique, il exclut par contre les femmes, mais D. Godineau montre bien qu'en l'an III, si les femmes se tuent par misère, c'est aussi publiquement. Au contraire, à partir du Directoire, la misère est vécue sur le mode individuel de la délinquance dans un contexte où il n'y a nul débouché collectif et politique au mal-être.

Tandis que toute une veine d'histoire sociale et culturelle a longtemps cherché à mesurer les évolutions de la violence, criminelle ou matérielle, faite à l'autre,<sup>[5]</sup> cette histoire de la violence de soi sur soi permet d'appréhender autrement les intersections des sensibilités, du corps, de la mort et de la société, en analysant des actes que portent toujours des sujets parlants.

#### Notes

[1] Pierre Bourdieu, *Sur l'Etat. Cours au Collège de France, 1989-1992* (Paris: Seuil, 2012), pp. 174-175.

[2] Albert Bayet, *Le suicide et la morale* (Paris: Alcan, 1922).

[3] Arlette Farge et Michel Foucault, *Le désordre des familles. Lettres de cachet des Archives de Bastille*, (Paris: Gallimard Julliard, 1982).

[4] William Reddy, *The Navigation of Feeling. A Framework for the History of Emotions* (Cambridge: Cambridge University Press, 2001).

[5] Nicole Castan, *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières* (Paris: Flammarion, 1980). Steven Reinhardt, "Crimes and Royal Justice in Ancien Régime France : Modes of Analysis," *Journal of Interdisciplinary History*, 13 (1983):437-60.

Déborah Cohen  
Aix-Marseille Université  
[cohen.deborah@free.fr](mailto:cohen.deborah@free.fr)

Copyright © 2013 by H-France, all rights reserved. H-France permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. H-France reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic

form of more than five percent of the contents of *H-France Forum* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France.

*H-France Forum*

Volume 8, Issue 4 (Fall 2013), No. 2